2020 / 2024

Projet Pédagogique de l'Accueil de Loisirs des Francs-Archers



Francs-Archers Laval / Section ALSH
Directeur de publication : Patrick PITZ

2020 / 2024

Sommaire

I.	C	ontexte	. 3
1		Les locaux	. 3
2		Le public	. 4
3		L'équipe d'animation	. 6
II.	Ir	ntentions éducatives et objectifs pédagogiques	. 7
1		Le projet éducatif	. 7
2		Les intentions éducatives et pédagogiques	. 8
III.		Organisation et fonctionnement	. 9
1		Les modalités d'inscription	. 9
2		Horaires d'Accueil et journée type	10
3	٠.	Les activités	10
4		Vie quotidienne	12
5		Santé, sécurité	13
6	j.	Les rôles de chacun	15
7	.	Les relations	16
IV.		Les projets	18
1		Continuer et renouveler nos activités extérieures	18
2		Mise en place d'un camp sportif	18
3	١.	Continuer la formation de nos animateurs	18
٧.	Ε	valuation	19
VI.		Annexes	20

I. Contexte

L'association des Francs-Archers Laval est une association loi 1901, créée en 1892. Son but premier est d'offrir une offre de pratique sportive mais également un lieu d'échange et de partage. Elle œuvre principalement dans l'agglomération lavalloise mais peut également intervenir à l'extérieur de ce secteur.

Les Francs-Archers ont mis en place un centre de loisirs pour permettre à nos jeunes des sections de maintenir une activité physique durant les vacances scolaires. Par la suite, nos stages se sont développés et nous avons ouvert à tous et principalement aux jeunes lavallois et lavalloises.

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de l'association des Francs-Archers Laval.

Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant et son bien être au sein de notre club. Ils mettent également en avant la socialisation et l'apprentissage de la vie collective. L'enfant doit pouvoir, à son rythme, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs. L'enfant doit être acteur dans la vie à l'accueil de loisirs.

1. Les locaux

L'accueil de loisirs se situe sur la commune Laval, préfecture du département de la Mayenne. Notre club se situe dans la rive gauche de la ville, proche d'établissements scolaires et d'habitations.



L'intérieur du complexe



La salle de Tennis de Table



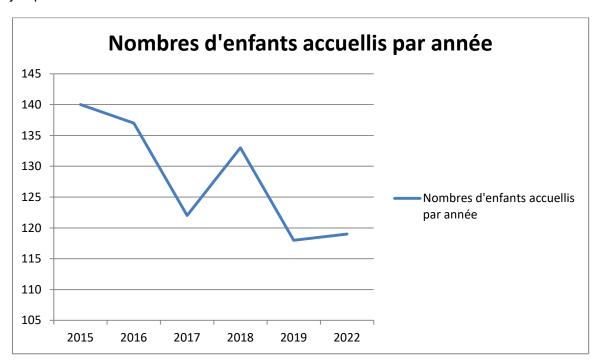
Le terrain de Tennis

2. Le public

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 6 à 16 ans. Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun. Les enfants sont donc répartis par groupe de tranches d'âges : 6-10 ans et 11-16 ans. De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

Un enfant peut être mis dans un groupe qui ne correspond pas à son âge si l'équipe pense que cela sera bénéfique pour lui, avec son accord et celui de ses parents.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation pendant les heures de présence au sein de la structure. Ils doivent respecter le contrat de vie établi avec l'équipe d'animation. Des sanctions peuvent être mises en place si les enfants enfreignent ces règles. Les enfants doivent rester au centre du moment où leurs parents les déposent et jusqu'au moment où ces derniers viennent les rechercher.

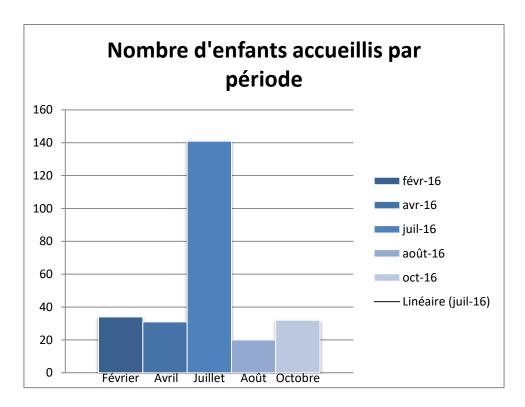


Commentaires du schéma:

Nos effectifs ont subis plusieurs changements liés à de nombreuses raisons :

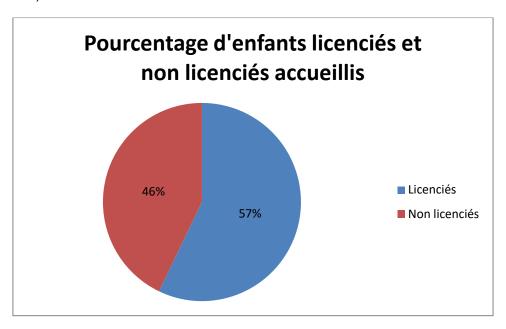
- Changement de direction en 2019 avec le départ d'*Aurélie CRUARD*, directrice pendant une dizaine d'années.
- La crise du covid sur les années 2020 et 2021 (absente du schéma pour des raisons de fermeture) ont fait baissés notre fréquentation.

Cependant, nos effectifs restent toujours au dessus des 100 enfants accueillis lors de l'année qui nous permet d'être un des centres de loisirs de club le plus fréquentés de Laval. Nous poursuivons notre politique de qualité plutôt que la quantité.



Commentaires du schéma :

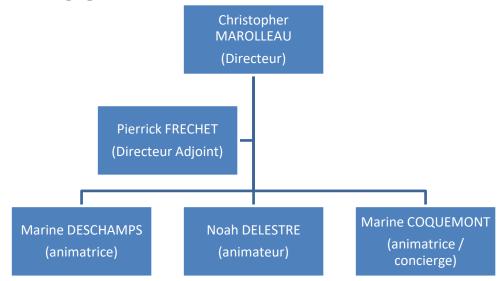
Nous pouvons constatés une très fort augmentation d'effectifs lors des vacances de Juillet. En effet, les effectifs sont presque doublées voir triplées. En moyenne, nous accueillons une trentaine d'enfants sur chaque période d'ouverture (à chaque vacance excepté Noël).



Commentaires du schéma :

Nous accueillons quasiment un même nombre d'enfants licenciés que non licenciés sur les périodes de stage. Un tarif préférentiel est mis en place pour nos licenciés qui nous permet de les fidéliser un peu plus.

3. L'équipe d'animation



La direction

- Christopher MAROLLEAU, directeur depuis 2019, est salarié des Francs-Archers Laval en CDI. Il possède un DEJEPS TT qui lui offre les prérogatives pour être directeur. En parallèle du centre de loisirs, il intervient principalement sur la section tennis de table.
- Pierrick FRECHET, directeur adjoint depuis 2019, est salarié des Francs-Archers Laval en CDI. Il possède un BPJEPS Sport CO et passe en ce moment un BAFD pour lui permettre de devenir directeur. En parallèle du centre de loisirs, il intervient principalement sur la section football.

Les animateurs / animatrices

- Noah DELESTRE, animateur depuis 2022, est salarié des Francs-Archers Laval en CDD (jusqu'en Août 2023). Il passe actuellement un BPJEPS APT et intervient notamment auprès de la section tennis de table.
- Marine DESCHAMPS, animatrice depuis 2022, est salariée des Francs-Archers Laval en CDD (jusqu'en Août 2023). Elle passe actuellement un BPJEPS APT et intervient notamment auprès de la section football.
- Marine COQUEMONT, animatrice depuis 2021, est salarié des Francs-Archers Laval en CDI. Elle possède un BPJEPS Basket. En parallèle du centre de loisirs, elle occupe la mission de concierge et veille à la bonne tenue de nos locaux.
- Il nous arrive également de solliciter le renfort d'animateurs diplômés non-salariés lors de fortes affluences (principalement lors de la période estivale).
- Enfin, nous accueillons régulièrement des stagiaires BAFA pour les aider à obtenir leurs diplômes (environ un en chaque vacance).

II. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

1. Le projet éducatif

Promouvoir les activités existantes :

Sportives : Aïkido, basket, billard français, boules bretonnes, football, tennis de table, tennis loisirs et ludiques à l'intention des enfants : petites vacances et vacances d'été. Conviviales et extra-sportives : organisations du comité d'animation (vide-greniers,

soirée...).

 Permettre l'intégration des habitants du quartier et quartiers périphériques, permettre l'intégration et l'insertion sociale dans la vie lavalloise.

- Être un membre actif de la vie du quartier, des quartiers jouxtant et de la Ville de Laval.
- Eduquer, inculquer le sens civique, rappeler les règles de vie sociale, le respect de soi et des autres à travers le sport ou d'autres activités, le respect des règles de jeu, tout cela dans un esprit de convivialité.
- Développer l'accueil des personnes handicapées par l'insertion dans le sport (handi-basket, tennis de table actuellement). Envisager l'intervention des joueurs de la section handi-basket dans les centres de loisirs, par exemple, pour sensibiliser les enfants au handicap.
- Développer la pratique du sport féminin.
- Poursuivre et développer notre partenariat avec la Ville de Laval pour les interventions scolaires et accompagnement éducatif.
- Développer le sport loisir. Continuer d'ouvrir nos installations au sport loisir et ainsi mieux faire connaître nos disciplines.

2. Les intentions éducatives et pédagogiques

L'Accueil de loisirs est organisé par l'omnisports (gestionnaire). Cette association est gérée par une équipe de bénévoles qui a défini les valeurs défendues dans un projet éducatif dont les principaux axes sont :

Garantir la dimension éducative de l'activité

- Construire un projet d'animation en associant les enfants et les jeunes accueillis au sein de la structure
- La place de l'enfant, du jeune est fondamentale. Il doit se sentir comme dans une grande famille, trouver sa place, s'approprier l'espace
- L'apprentissage de la vie en collectivité
- La sécurité : une priorité



Une mission de service public

- La place des parents (implication dans la vie du centre)
- Action sociale : accès à tous par une politique tarifaire adaptée
- Travail en partenariat avec les acteurs locaux et les institutions

Un projet pédagogique est établi pour chaque période d'ouverture de la structure par l'équipe d'animation. Il est mis à la disposition des familles. Celui-ci traduit les principes pédagogiques qui vont être mis en place sur la période de vacances en rapport avec les principes éducatifs de l'association votés par le Conseil d'Administration.

III. Organisation et fonctionnement

1. Les modalités d'inscription

L'inscription pour notre accueil de loisirs sans hébergement se fait en remplissant un dossier d'inscription. Ce dossier d'inscription est distribué aux licenciés de nos différentes sections en version papier mais aussi par mail. De plus, des dossiers sont disponibles en libre-service au sein de l'accueil de notre omnisport ou encore sur notre site https://www.francsarchersomnisport.com/alsh

Pour pouvoir s'inscrire au sein de notre structure l'enfant doit avoir entre 6 et 16 ans. Il doit fournir le dossier d'inscription intégralement rempli où il figure :

- Informations personnelles (âge, nom, prénom, adresse, contacts)
- Les journées où l'enfant souhaite s'inscrire
- Le régime alimentaire et les allergies s'il y en a
- Le règlement intérieur des stages

Annexe 1 : Dossier d'Inscription

Il doit également nous être fourni un certificat médical ainsi que le carnet de vaccination à jour. Il est possible d'utiliser les aides aux temps libres CAF et MSA, les aides des comités d'entreprise et de régler en chèques vacances. Merci de fournir les imprimés à remplir avec le dossier d'inscription. Il est également possible de bénéficier d'un paiement échelonné, en indiquant les différentes échéances souhaitées au verso des chèques. Une facture peut être remise à la fin de chaque période de présence.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS			
	Tranche 1	Tranche 2	
Quotient familial	≤ 1098€	≥ 1098€	
Journée			
adhérents	18€	18€	
Francs-Archers			
Journée non	18€	20€	
adhérents	10€	20€	
Semaine			
adhérents	90€	90€	
Francs-Archers			
Semaine non	90€	100€	
adhérents	306	100€	
Demi-journée	7€	8€	
sans repas	76	J.E	
Demi-journée	14€	15€	
avec repas	170		

2. Horaires d'Accueil et journée type

Il est possible d'inscrire les enfants soit en journée complète ou en demi-journée (matin ou après-midi). Une journée type se présente de la manière suivante (excepté les journées « sorties ») :

8h30-9h30	Garderie et accueil des enfants
9h30-12h00	Présentation de la journée et activités
12h00-13h00	Repas et rangement salle à manger
13h00-14h00	Temps calme et jeux de société
14h00-16h00	Présentation des activités proposées par l'équipe et activités
16h00-16h15	Rangement et lavage de mains
16h15-17h00	Goûter
17h00-18h00	Garderie et départ des enfants

3. Les activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.



Les programmes d'animations sont réalisés en réunion d'équipe, et un programme est ensuite diffusé aux parents. Les animateurs organisent des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. De même que l'équipe met en place différents supports d'expression pour recueillir les souhaits et attentes des enfants. Bien sûr, les animateurs tiennent comptent de la contrainte de la vie en collectivité.

Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer.



Au sein de notre omnisport nous promouvons les activités sportives via nos différentes sections sportives (Basketball, Tennis de Table, Football, Aikido...). C'est donc naturellement que nos activités au sein de notre ALSH tournent principalement autour des activités sportives.

Fort de notre structure qui permet l'accès et la pratique de différents sports sur notre site, nous avons un panel d'activités pouvant se faire sur le lieu des Francs-Archers Laval.

Cependant, dans l'objectif de diversifier et de développer nos activités, nous sommes amenés à effectuer des activités hors de notre structure. Ces activités telles que le Canoé, la Boxe, l'Escrime ou encore le Roller sont organisées en lien avec la Mairie de Laval mais aussi avec des prestataires extérieurs.

Ces activités sont donc diversifiées, adaptées aux différents âges des enfants, et encadrées par des éducateurs qualifiés dans le domaine de l'activité concernée.

4. Vie quotidienne

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée du centre et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs. Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage de la vie en collectivités.

L'accueil de l'enfant

Matin : Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux

possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme.

L'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute. Il convient à la personne qui est en charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir.

Fin de journée : Un animateur présent, vérifie que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires et informe les parents du déroulement de la journée.



Les repas

Déjeuner : Les enfants prennent leur repas entre 12h00 et 13h30. Le repas est un moment calme et les animateurs sont vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant reçoit une quantité suffisante de nourriture. Les enfants sont acteurs du débarrassage et du nettoyage de leur propre table.

Goûter : Les enfants prennent le goûter entre 16h15 et 17h00. Comme lors du déjeuner ils sont acteurs du débarrassage et du nettoyage de leur propre table.

L'hygiène

Nous devons veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les animateurs veillent à ce que les enfants se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

5. Santé, sécurité

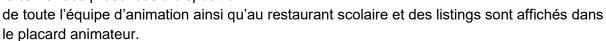
<u>Soins</u>

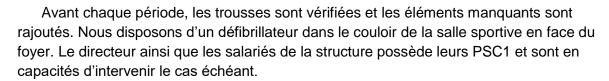
Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une

fiche d'inscription où sont stipulés les allergies et autres éléments médicaux qui peuvent concerner la santé des enfants lors de l'accueil.

Un certificat de vie en collectivité et d'aptitude aux activités physiques est demandé à chaque nouvelle inscription (nos licenciés en sont exempts car il possède déjà un tel certificat lors de leurs inscriptions dans nos sections). Une copie du carnet de vaccination est également exigée et doit être remis à jour lors d'un changement.

Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition





Les soins sont notés sur la fiche de suivi présente dans chaque trousse à pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousses de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires.

<u>Sécurité</u>

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants.

Le directeur veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants.



Sécurité alimentaire

La préparation des repas et des goûters est confiée à un prestataire, notre traiteur *Pierre-Yves Jouanneau*. Celuici veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. Le directeur a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire.

Deux réfrigérateurs sont à disposition au sein de la structure. La température des

frigos est affichée et ils sont nettoyés tous les matins.

L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et notent systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

Cadre et règles

Le directeur et son équipe d'animation sont garants du respect de la règlementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement (règlement intérieur). Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée.

6. Les rôles de chacun

L'équipe d'animation est composée d'un directeur/directrice, d'un directeur/directrice adjoint(e) et d'animateurs. Le nombre des animateurs varie en fonction du nombre d'enfants. Pour information, la loi fixe le taux d'encadrement suivant : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

L'association

L'association est organisatrice de l'accueil de loisirs. Elle se doit de demander un agrément auprès des services de l'Etat pour ouvrir une telle structure. Cet agrément est

annuel. Elle se doit de demander auprès de la municipalité, les documents administratifs nécessaires en cas d'inspection. C'est l'association qui fixe annuellement les tarifs de l'accueil de loisirs ainsi que les dates d'ouverture. Elle doit se maintenir informée de la réglementation en vigueur et recruter l'équipe nécessaire pour répondre au taux d'encadrement fixé par la loi.

Les plannings d'activités sont fournis à titre indicatif. L'association se réserve le droit de modifier le planning d'activités selon les conditions météorologiques, pour nécessité de service ou à la demande des enfants. L'association s'engage à prévenir les familles des



changements qui pourraient influer sur l'amplitude horaire de l'accueil de loisirs (départ plus tôt en sortie par exemple)

La direction

Le directeur a un rôle fondamental. Il est garant du bon fonctionnement de l'accueil. Il doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Il veille à sa bonne compréhension et à son application. Le directeur a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

Le directeur doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables

Les animateurs

L'équipe d'animation rédige le projet pédagogique suivant les principes éducatifs de l'association. Elle propose un programme d'activités en fonction du thème choisi pour la structure à une session définie. Ces activités doivent répondre au rythme et aux capacités des enfants accueillis.

L'équipe d'animation est garante du bon fonctionnement du centre. Elle se doit de garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis. Pour cela, elle mettra en place à chaque début de centre, avec les enfants, des règles de vie, que chacun devra appliquer. Ce contrat de vie sera expliqué et affiché pour que chaque enfant puisse s'y référer.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes
- Respecter le matériel et son environnement
- Communiquer avec son équipe
- Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose
- Être à l'écoute
- Motiver, dynamiser le groupe d'enfant
- Mener des animations en assurant la sécurité du groupe

7. Les relations

Les relations adultes/enfants

Basées sur le respect mutuel de chacun. L'animateur doit se mettre à la hauteur des

enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses. Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. Il doit également adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit.

L'animateur doit garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.



Les relations avec les familles

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulé (si tout s'est bien passé ou/et s'il s'est blessé…)

Les relations dans l'équipe d'animation

Si l'animateur pose une sanction, il se doit d'avertir le reste de l'équipe. L'animateur doit faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.



Les relations avec les personnes extérieures

Le directeur doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique ou les professionnels travaillant sur la même structure et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun. Cette entente permet d'assurer un travail efficace.

IV. Les projets

1. Continuer et renouveler nos activités extérieures

Dans le but de se diversifier tout en gardant la notion d'activités sportives, nous proposons des sorties variées et diversifiées tout en restant dans notre domaine.

Exemple d'activités proposées : Sport-In-Park, Swing-Golf, Foot-Golf, Piscine, Trampoline Park, Patinoire, Parc d'attraction, Canoë, Les P'tits Loups.



2. Mise en place d'un camp sportif

Pour permettre aux enfants de pouvoir vivre une expérience différente de celle d'une journée « classique » de centre de loisirs, nous allons mettre en place un camp sportif au sein d'une base de loisirs. Les différentes modalités restent encore à définir. Ce projet est un axe important de notre développement.



3. Continuer la formation de nos animateurs

Dans le cadre de son projet global de structure, les Francs-Archers Laval ont pour vocation la formation de dirigeants, d'éducateurs et de jeunes. Concernant le centre de loisirs, la Direction accompagne et forme des stagiaires dans le cadre de l'obtention de leurs diplômes (BAFA, BAFD,



BPJEPS). Un suivi particulier est mis en place pour développer et enrichir leurs connaissances dans le domaine de l'animation.

V. Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif. L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence. Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements. Des outils ou supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques. Des réunions de bilans pour les vacances sont mises en place chaque semaine (jeudis soir) dans le but de partager les retours de l'équipe sur la semaine passée et des actions à améliorer.

Donnez-nous votre avis



VI. Annexes

Annexe 1: Dossier inscription des vacances de la Toussaint 2022



39 boulevard Félix-Grat 53000 LAVAL Tel: 07 51 61 21 86

Toussaint 2022

Suivi technique : Christopher MAROLLEAU

Madame, Monsieur

Les FRANCS-ARCHERS LAVAL organisent des stages multi-activités durant les vacances de la Toussaint pour les enfants de <u>6 à 16 ans</u>.

<u>Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022 et</u> Du lundi 31 octobre au vendredi 04 novembre 2022

Tarifs:

Quotient familial inf à 1098€ : 90€ la semaine ou 18€ la journée Quotient familial sup à 1098€ et hors Laval : 100€ la semaine ou 20€ la journée Si vous êtes licenciés au club : 90€ la semaine ou 18€ la journée

Nouveautés 2020 : Les repas sont fournis par un traiteur local (produit de saison)

Les activités se dérouleront de 9 h 30 à 17 heures. Le point d'accueil et de retour est fixé au foyer des Francs-Archers

Accueil possible dès 8h30 jusqu'à 18h00 (pour les enfants dont les parents travaillent). Prévoir tous les jours une <u>bouteille d'eau.</u>

Pour préparer au mieux ces animations nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir au plus vite la fiche de renseignements ci-jointe ainsi que le règlement du ou des stages (tickets CAF acceptés) à l'adresse des FA.

Documents à fournir :

- Certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires et apte à la vie en collectivité (sauf si déjà fourni il y a moins d'un an).
- · Copie du carnet de vaccination (sauf sidéjà fourni il y a moins d'un an).
- (Remplir un dossier par enfant)

En l'attente nous vous adressons nos salutations sportives.

Le directeur, Christopher MAROLLEAU





	Mr, Mme Adresse		
	Téléphone		
T	Mail		
renrésentant légal de			Ane ·
déclare autoriser m	on enfant à participa	er à l'ensemble de	s activités sportives e
éducatives lors du stag			2 20111102 2poi 11102 0
	8 octobre ou 🔲 24 🗍 4 novembre ou 🗖 31 🗖		28
Repas fourni par notre	traiteur Pierre-Yves Jo	оиаппеаи	
Merci de nous dire si v (1), sans por (1) Cocher la ou les cases co	nde	e particulier :	
J'autorise les responso cas d'urgence : accider		à prendre toutes les r	mesures nécessaires en
Mon enfant peut pratiq des activités sportives		Oui 🗖	Non 🗆
Mon enfant est titulair (Bonnet obligatoire)	re du brevet de natation	n Oui 🗖	Non □
Mon enfant est allergio Si oui à quoi ?	ine	Oui 🗖	Non 🗆
· ·	autres difficultés de sam ses convulsives, hospitalise	•	

Le dossier doit être déposé <u>complet</u> pour le <u>Mercredi 19 octobre 2022</u> (Attention le nombre de place est limité)

> Fait à LAVAL le Signature des parents

Semaine du 24 au 28 Octobre 2022 - de 6 à 16 ans

	Lundi 24/10	Mardi 25/10	Mercredi 26/10	Jeudi 27/10	Vendredi 28/10
Matin	Sports de Raquettes	Basket	Roller	Sport-In- Park	Futsal
Après-midi	Jeux Sportifs	Bowling	Grand Jeu (Halloween)	Jeux de sociétés	Aquabulle

Semaine du 31 au 04 Novembre 2022 - de 6 à 16 ans

	Lundi 31/10	Mardi 01/11	Mercredi 02/11	Jeudi 03/11	Vendredi 04/11
Matin	Jeux Sportifs	Férié	Futsal	Sports de Raquettes	Trompoline Park (Le Mans)
Après-midi	Basket		Aquabulle	Cinéma	(LE Mars)

Programme d'une journée type (sauf sortie)

8h30-9h30	Garderie et accueil des enfants
9h30-12h00	Présentation de la journée et activités du matin
12h00-13h00	Repas de saison
13h00-14h00	Temps calme et jeux de société
14h00-16h00	Activités de l'après-midi
16h00-16h15	Rangement et lavage de mains
16h15-17h00	Goûter et jeu de société
17h00-18h00	Garderie et départ des enfants

<u>Informations et inscriptions : 07 51 61 21 86 ou falaval@wanadoo.fr</u>

Ce planning est donné à titre indicatif et peut subir des modifications

